



Conseil économique et social

Distr. générale
6 décembre 2010
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-cinquième session

22 février-4 mars 2011

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée :
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle » :
réalisation des objectifs stratégiques, mesures
à prendre dans les domaines critiques
et nouvelles mesures et initiatives**

Déclaration présentée par Éducation Internationale, Confédération internationale des syndicats, et Services publics internationaux, organisations non gouvernementales avec statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration suivante qui est publiée conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* E/CN.6/2011/1.



Déclaration*

De l'école au lieu de travail Mettre les femmes en situation pour un travail décent dans une économie fondée sur la connaissance

Introduction

Définir le large contexte du genre et du développement

1. Tous les pays du monde font face aujourd'hui au défi d'atteindre une croissance économique durable dans un monde globalisé où la connaissance scientifique et technologique est la clef du progrès. Mais à cause des inégalités globales et nationales, ils affrontent inévitablement des défis à partir de différents points de départ. Les persistantes inégalités de sexe dans les systèmes d'éducation, dans la transition de l'école au marché du travail et dans l'emploi, en particulier dans plusieurs pays, doivent recevoir une réponse. C'est la raison pour laquelle le mouvement syndical mondial qui est représenté à la Commission du statut de la femme par l'Éducation Internationale, Confédération internationale des syndicats, et Services publics internationaux est heureux de participer à ce dialogue politique important de la cinquante cinquième session qui porte particulièrement l'accent sur les liens entre éducation et formation, y compris la science et la technologie et le monde du travail.

2. L'investissement dans des services publics de qualité est un moteur important du développement. Aussi les syndicats sont-ils gravement préoccupés par les réductions gouvernementales des budgets des services publics à cause de la crise économique actuelle. Ces réductions ont un impact négatif sur la qualité des services publics alors que celle-ci est essentielle pour l'élimination de la pauvreté, la fourniture des soins de santé, l'éducation et un travail décent pour les femmes. Les investissements dans le secteur public et les ministères sociaux chargés du développement, du travail et de l'égalité des sexes devraient augmenter et non pas diminuer en temps de crise si on veut que les objectifs du Millénaire du développement et de l'Éducation pour tous soient réalisés.

3. Étant donné l'importance de l'élimination de la pauvreté et du développement durable, définis de manière large, pour le progrès économique et social, les syndicats estiment que le thème de science et technologie pour l'emploi des femmes devrait être analysé dans le plus large contexte d'inégalités de structures qui dénie aux femmes de différents pays et secteurs économiques la chance de participer pleinement à la vie économique et d'en bénéficier. Il est nécessaire de reconnaître que l'éducation des filles a une importance considérable pour le développement des sociétés. Il est clairement prouvé que les exclusions et les discriminations commencent très tôt, souvent dans les salles de classe ou par le refus d'en permettre l'accès aux femmes. Ces exclusions et ces discriminations sont perpétuées et exacerbées quand on passe de l'école au marché du travail. Parmi les autres éléments qui s'associent à la discrimination de genre, il faut inclure le statut économique, l'emplacement géographique, le manque d'accès à la qualité des services publics, l'ethnicité et les handicaps.

* Le présent texte n'a pas été revu par les services d'édition.

4. Dans plusieurs pays en développement, particulièrement dans l'Afrique subsaharienne, les enfants ont des difficultés à acquérir des notions de base d'alphabétisation et des notions en calcul à la fin de l'école primaire. Ces pays sont loin des objectifs du Millénaire et de l'Éducation pour tous relatifs aux filles diplômées des écoles primaires. Il faut néanmoins reconnaître que des stratégies pour améliorer l'accès à l'éducation ont été mises en place et qu'elles ont débouché sur une augmentation de l'inscription du nombre des filles et sur des progrès vers la parité des sexes à la fin du cycle primaire. Le taux des abandons scolaires est toujours important. Il est néanmoins plus élevé chez les filles dans un certain nombre de pays en développement. Seulement 60 % de tous les enfants des pays de l'Afrique subsaharienne terminent l'école primaire dont un nombre moins élevé des filles que de garçons, soit 55 % à la fin du cycle primaire. Cette différence pourrait être expliquée par les frais d'utilisation car ce type d'arrangement pousse plutôt les parents à consacrer les ressources limitées dont ils disposent à l'éducation de leurs fils plutôt que leurs filles car selon eux ce sont leurs gendres qui profiteraient en premier lieu de leur investissement.

Jeter les bases d'approches qui tiennent compte des genres à tous les niveaux de l'éducation.

5. Les abandons d'école sont clairement associés à la pauvreté et également au travail des enfants qui touche gravement les filles. En Inde par exemple, 96 % des enfants qui travaillent vivent dans des familles où le revenu par tête est moins de 2 dollars par jour. Les jeunes filles représentent 42 % de tous les enfants dans le domaine de l'emploi. Elles sont confrontées aux défis supplémentaires qui sont des emplois instables et dangereux dans l'industrie du spectacle où elles sont victimes de trafic d'êtres humains ou comme ménagères où elles sont majoritairement corvéables à merci. Des discriminations de structures touchent également les filles dans des zones rurales où 70 % de femmes pauvres y vivent et doivent se contenter de bas salaires ou travailler à leur propre compte ou encore comme salariées dans des fermes familiales ou dans l'économie parallèle. Elles n'ont pas la possibilité de garder leurs enfants à l'école et préfèrent que leur fille aide aux travaux du ménage.

6. En dépit de progrès intéressants dans le développement des systèmes d'éducation et des réponses aux disparités de genre conformes aux objectifs du Millénaire du développement et de l'Éducation pour tous, l'analyse précédente montre que d'immenses défis au développement ne sont pas encore relevés. Il faut y répondre de manière adéquate pour jeter les fondations d'une éducation qui tienne compte du sexe à tous les niveaux, y compris dans la science et la technologie. En outre, alors des progrès satisfaisants sont accomplis dans ce domaine, des disparités de genre persistent et exigent une réponse.

7. Dans certains pays ou régions, (Amérique latine, les Caraïbes, Afrique du Nord), les filles et les jeunes femmes ont de bons résultats académiques en science et technologie aux niveaux secondaire et tertiaire et dépassent même parfois les garçons et les adolescents. Toutefois les statistiques indiquent que les filles et les femmes préfèrent les sciences de la vie (médecine, biologie, biochimie) plutôt que la physique, l'ingénierie et les sciences informatiques. Un certain nombre de facteurs contribuent à ces choix : le stéréotype selon lequel il y aurait une carrière masculine et une carrière féminine est souvent reflété dans le matériel d'enseignement; un appui insuffisant aux programmes de lutte contre ces stéréotypes et contre la

ségrégation dans l'éducation; et l'absence de modèles auxquels les filles pourraient se référer, tant en ce qui concerne les professeurs de science et de technologie à tous les niveaux de l'éducation, qu'en ce qui a trait aux femmes qui ont poursuivi une carrière professionnelle ou administrative dans les domaines de la science et de la technologie.

La réussite scolaire et l'avancement professionnel en science et technologie – un décalage

8. Lorsque des opportunités leur sont offertes, les filles réussissent. Il est évident qu'un nombre croissant de femmes terminent des programmes de niveau universitaire en science, en technologie et en ingénierie. Mais ces diplômes ne se traduisent pas en opportunité de carrière et en salaires. Une fois leur entrée effectuée dans les domaines de la science et de la technologie, les femmes constatent que l'avancement de leur carrière est minimal et la rétention est faible. Cantonnées dans les échelons les plus bas de l'emploi, en butte à des barrières qui limitent leur avancement dans la recherche de haut niveau, dans le management et dans l'enseignement, les femmes font face en science et en technologie à une ségrégation particulièrement élevée. Le taux d'attrition pour les filles et les femmes a été noté de l'école au marché du travail dans le domaine de la science et de la technologie, mais est particulièrement marqué de l'université au marché de l'emploi. Il y a manifestement un décalage entre la réussite des femmes dans leurs études et l'avancement dans leur carrière et le niveau de leur rémunération quand on les compare à des avantages similaires pour les hommes. L'inégalité dans les salaires est également persistante.

9. Le taux élevé d'attrition qui a été noté serait dû au fait que les salles de cours aussi bien que l'environnement du travail dans le domaine de la science et de la technologie sont hostiles aux femmes, mais récompensent en revanche les succès des hommes. Les stéréotypes sexuels à propos de « territoires masculins » ont pour but de maintenir le préjugé sexuel quand il s'agit de la poursuite d'une carrière pour les femmes dans ces domaines. Dans l'environnement scientifique, l'idée dominante est de récompenser les longues heures consacrées aux efforts professionnels et aux publications. Lorsque les politiques nécessaires pour encourager un partage égal des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes ne sont pas mises en place, une nouvelle barrière se dresse devant les femmes qui doivent combiner les charges professionnelles et les responsabilités familiales. Non seulement leur rôle dans la reproduction sociale et dans l'économie des soins n'est pas reconnu, mais elles sont pénalisées pour leurs efforts visant à équilibrer ces rôles avec leur carrière professionnelle dans le domaine de la science et de la technologie.

De la salle de classe à un travail décent – une approche holistique

10. Refuser aux femmes la possibilité de participer pleinement aux activités liées à la science et à la technologie conduit à passer à côté d'un ensemble de ressources inestimables; des ressources qui sont nécessaires pour élaborer une économie de connaissance sensible au genre et centrée sur la personne. En outre, c'est refuser aux femmes leurs droits fondamentaux. Pour qu'elles soient durables, les politiques qui répondent à l'inégalité entre les sexes doivent être conduites dans le cadre d'une approche holistique qui vise à prendre à bras le corps l'ensemble des défis du développement et les inégalités de structure qui empêchent la transition en douceur de la salle de classe à un travail décent.

11. Arriver à une éducation de qualité est la pièce maîtresse. Les politiques en vue d'une éducation de qualité doivent être élaborées autour de trois grands axes qui tiennent compte du genre :

a) Améliorer le programme d'éducation et les méthodologies afin de les rendre pertinents à l'objectif de l'éducation de qualité pour tous, à l'apprentissage à vie et au monde du travail; garantir une fourniture adéquate de manuels et de matériel; éliminer les stéréotypes sexuels enracinés; organiser une formation de maîtres sensible au genre;

b) Améliorer l'environnement physique et matériel en termes de constructions conviviales qui garantissent des espaces sûrs pour les filles, y compris les installations sanitaires; assurer une fourniture adéquate d'équipements techniques et de technologie de l'information et les rendre attractifs et accessibles aux filles;

c) Améliorer le cadre des enseignements en quantité et en qualité par un recrutement adéquat, des stratégies d'induction et de rétention, y compris des formations initiales et continues, les opportunités pour le développement professionnel et l'avancement, la rémunération appropriée; l'élimination de l'inégalité des salaires.

12. Bien plus, il est nécessaire que des politiques, des programmes et des campagnes soient mis en œuvre pour faire prendre conscience des stéréotypes négatifs et les combattre et pour encourager les filles à entreprendre des études de toutes sortes, y compris la science et la technologie.

Créer un environnement favorable à l'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent

13. L'accès à des services publics de qualité, que ce soit dans le domaine de la santé et des soins sociaux, de l'eau et de l'assainissement, de l'électricité et du fioul, de l'administration publique, de la formation professionnelle et de l'éducation supérieure, est fondamentale pour l'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent. Une distribution inégale des travaux et des responsabilités familiales entre les hommes et les femmes continue à freiner la pleine participation des femmes au marché du travail et à un emploi décent qui soit permanent et sûr. La ségrégation sexuelle limite la participation des femmes au marché de l'emploi, parce qu'elles sont vulnérables, notamment les jeunes, aux emplois précaires qui sont temporaires, mal payés de façon générale, sans aucune sinon très peu de protection sociale. Les mesures politiques destinées à assurer l'accès des femmes au plein emploi et à un travail décent doivent viser à régler le problème du déficit de travail décent.

Conclusions

Appliquer une politique générale et établir un cadre normatif

14. La politique et le cadre normatif existent pour soutenir un environnement favorable à l'établissement d'une égalité réelle des sexes. Cette politique et ce cadre doivent maintenant être appliqués. Le cadre consiste notamment en :

a) La Plate-forme d'action de Beijing, et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes;

b) Les Conventions importantes de l'Organisation internationale du Travail (OIT) : Convention sur la rémunération égale 1951 (100), la Convention sur la discrimination (Emploi et occupation), 1958 (n° 111), Convention sur les travailleurs qui ont des responsabilités familiales, 1981 (n° 156), Convention sur la protection maternelle, 2000 (n° 183).

15. Éducation Internationale, Confédération internationale des syndicats et Services publics internationaux demandent aux États participants à la cinquante-cinquième session de la Commission sur la condition de la femme de proposer et de renforcer les orientations dans le cadre de la politique et du cadre normatif qui visent à éliminer les discriminations structurelles et les barrières qui affectent les opportunités qui se présentent aux femmes en termes de formation et d'éducation appropriées pour les préparer et augmenter leurs chances d'avoir d'un emploi productif et décent. Il est également important que les décideurs politiques établissent un processus consultatif qui permette le dialogue social avec les syndicats qui grâce à leur expérience peuvent contribuer à établir des politiques capables de renforcer le lien indispensable entre éducation et formation et le travail décent. La négociation collective devrait être utilisée comme un outil important pour amener des résultats dans le domaine de l'égalité des genres comme le salaire équitable, des opportunités égales en vue de l'avancement professionnel, la protection maternelle et le partage égal des responsabilités familiales, qui sont inscrits dans les conventions de l'OIT citées plus haut.
